

# Le Centre franco-ontarien de folklore, un cas d'intersection disciplinaire

## Centre franco-ontarien de folklore, a case of disciplinary intersection

Roger Gervais et Stéphanie St-Pierre

Volume 11, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018515ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018515ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gervais, R. & St-Pierre, S. (2013). Le Centre franco-ontarien de folklore, un cas d'intersection disciplinaire. *Rabaska*, 11, 43-55.

<https://doi.org/10.7202/1018515ar>

Résumé de l'article

Le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF) est un organisme provincial à but non lucratif qui se spécialise en folklore. Dans cet article, nous montrons comment cet organisme est à la croisée de plusieurs chemins. Il se situe entre le monde de la recherche, le devoir de la préservation et l'imposant besoin de diffusion du patrimoine oral franco-ontarien. Il compose avec le patrimoine immatériel, matériel et la culture populaire. Il est le résultat de l'intersection entre la connaissance savante et la connaissance populaire. L'étude de ce cas montre que les intersections disciplinaires ne sont pas uniquement un défi pour les universitaires et que, malgré certains obstacles, les spécialisations et les partenariats servent de renfort pour le domaine de l'ethnologie, tout comme pour les organismes communautaires qui cherchent à répondre à des besoins sociaux.

## Le Centre franco-ontarien de folklore, un cas d'intersection disciplinaire

ROGER GERVAIS<sup>1</sup>

Université Laurentienne, Sudbury

STÉPHANIE ST-PIERRE<sup>2</sup>

Université de Sudbury

Cet article est le résultat d'une réflexion de longue haleine qui a inspiré une présentation faite en 2012 dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore<sup>3</sup>. Le titre de la communication correspondait à l'un des sous-thèmes de la conférence : « Intersection disciplinaire ; expérience et meilleures pratiques ». L'idée d'un exposé qui soulignait le caractère interdisciplinaire d'un centre culturel, en l'occurrence le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF), sous la loupe de ses expériences et de ses meilleures pratiques nous paraissait fort intéressante. L'interrogation sur l'intersection disciplinaire au CFOF est apparue d'autant plus pertinente après la lecture d'un article d'Yves Bergeron, « Naissance de l'ethnologie et émergence de la muséologie au Québec (1936-1945) ». Dans cet article, l'auteur explique qu'au cours des années 1930, on observe une distanciation du folklore par rapport à la muséologie traditionnelle<sup>4</sup>. Le CFOF, qui gère des archives, un musée et une vision multiforme mais intégrée du folklore, n'a pas créé de distance entre les deux tendances. Au contraire, le CFOF a maintenu l'intersection entre les deux approches, entre les deux disciplines, faisant de lui une institution marginale, si nous nous en tenons à l'observation d'Yves Bergeron.

De plus, nous trouvons le terme « intersection disciplinaire » inspirant. Ce terme, utilisé par les organisateurs de la rencontre, répond bien à nos hésita-

1. Roger Gervais a une formation en sociologie. Il a dirigé le Centre franco-ontarien de folklore pendant plus de trois ans et connaît bien son histoire.

2. Stéphanie St-Pierre est historienne de formation et chargée de cours au département de Folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury depuis 2010.

3. Roger Gervais, « Le CFOF, une étude de cas de l'intersection disciplinaire », dans le cadre du *Congrès des sciences humaines*, Wilfrid Laurier University et University of Waterloo, Waterloo, Ontario, mai 2012.

4. Yves Bergeron, « Naissance de l'ethnologie et émergence de la muséologie au Québec (1936-1945) », *Rabaska*, vol. 3, 2005, p. 233.

tions en ce qui concerne les autres mots souvent associés à l'interdisciplinarité. Dans un article intitulé « Carrefour des sciences » qui a paru dans les *Actes du colloque du Comité national de la recherche scientifique « Interdisciplinarité »*<sup>5</sup>, Edgar Morin nous dit :

[L]’interdisciplinarité peut signifier purement et simplement que différentes disciplines se mettent à une même table, à une même assemblée, comme les différentes nations se rassemblent à l’ONU sans pouvoir faire autre chose que d’affirmer chacune ses propres droits nationaux et ses propres souverainetés par rapport aux empiètements du voisin. Mais inter-disciplinarité peut vouloir dire aussi échange et coopération, ce qui fait que l’inter-disciplinarité peut devenir quelque chose d’organique. La polydisciplinarité constitue une association de disciplines en vertu d’un projet ou d’un objet qui leur est commun ; tantôt les disciplines y sont appelées comme techniciennes spécialistes pour résoudre tel ou tel problème tantôt au contraire elles sont en profonde interaction pour essayer de concevoir cet objet et ce projet, comme dans l’exemple de l’homínisation. En ce qui concerne la transdisciplinarité, il s’agit souvent de schèmes cognitifs qui peuvent traverser les disciplines, parfois avec une virulence telle qu’elle les met en transes.<sup>6</sup>

Ces diverses façons de présenter l’idée d’un croisement des disciplines font allusion à la « coopération, et mieux, articulation, objet commun et mieux, projet commun<sup>7</sup> ». Puisqu’il est évident qu’un centre culturel doit pratiquer la coopération autour de projets communs pour réaliser son mandat, et que ces pratiques se font mieux à l’intérieur d’une forme d’intersection disciplinaire, tous ces termes correspondent à un certain degré à ce que nous cherchons à exprimer. Si nous hésitons, toutefois, c’est que ces termes que nous présente Edgar Morin font souvent référence à une nouvelle mode philosophique, à une nouvelle façon de faire en sciences et en société. Notre hésitation vient du fait que cette tendance se place en opposition à la division des disciplines, à la spécialisation de la connaissance qui caractérise beaucoup le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Simon Laflamme nous rappelle que plusieurs auteurs pratiquent l’interdisciplinarité :

Pour en faire la démonstration [...] on peut rappeler que bon nombre des grands théoriciens représentent des carrefours où se rencontrent diverses disciplines. Chez Karl Marx se croisent la philosophie, l’histoire et l’économie politique. George H. Mead conjugue la psychologie, la sociologie et la philosophie.

5. Edgar Morin, « Carrefour des sciences », dans *Actes du colloque du Comité national de la recherche scientifique « Interdisciplinarité »*, Éditions du CNRS, 1990. L’article est aussi repris en partie sur la toile : Edgar Morin, « Edgar Morin sur l’interdisciplinarité », page consultée le 4 juillet 2013, <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. Même Edgar Morin, dans le texte que nous citons, utilise le terme « dépérissement » pour décrire l’organisation disciplinaire du XIX<sup>e</sup> siècle.

Chez Claude Lévi-Strauss se marient la linguistique et l'anthropologie. Michel Foucault jongle avec l'histoire, la psychologie et la philosophie. Chez Niklas Luhmann s'entrechoquent sociologie, sciences de la communication et philosophie, tout comme chez Jürgen Habermas, par ailleurs. Et chacune de ces œuvres a des échos dans toutes les sciences humaines<sup>9</sup>.

Le concept d'interdisciplinarité et ses variantes nous pose donc deux problèmes : premièrement, quand nous entendons le mot interdisciplinarité et ses variantes, il évoque chez nous le sentiment d'être en opposition à la spécialisation et, deuxièmement, on le présente souvent comment étant une nouvelle mode. L'intersection disciplinaire, à notre avis, est libre de ces idées préconçues.

Finalement, l'idée de commenter ce propos nous intéressait aussi parce que nous y voyons un lien avec le concept de complétude institutionnelle. Considéré comme un des premiers penseurs à utiliser ce terme<sup>10</sup>, Raymond Breton explique qu'un centre culturel doit répondre à deux critères s'il veut établir une interdépendance, une solidarité, entre son institution et les individus dans la communauté<sup>11</sup>. Le centre culturel, nous dit-il, doit avoir : 1. la « capacité de moduler les diverses composantes de la vie des individus et donc d'avoir une pertinence et une signification pour leur condition matérielle, sociale et culturelle ; 2. la capacité de répondre aux aspirations identitaires des individus<sup>12</sup> ». En adoptant cette perspective du rôle du centre culturel, et dans le but de montrer que la complétude institutionnelle se fait par l'entremise de l'intersection disciplinaire, nous proposons de faire une étude de cas du Centre franco-ontarien de folklore. Ainsi, l'utilisation du terme « intersection disciplinaire » vient s'ajouter à une réflexion déjà amorcée sur le rôle de la complétude institutionnelle dans des situations actuelles et courantes.

### **Le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF)**

Le Centre franco-ontarien de folklore doit son existence, en premier lieu, à la présence des Canadiens français dans la région du Grand Sudbury, qui, comme l'explique Jean-Pierre Pichette, pétitionnent les jésuites dans le but de créer un collège classique à Sudbury<sup>13</sup>. Nous parlons souvent, à Sudbury, du rôle

9. Simon Laflamme, « Recherche interdisciplinaire et réflexion sur l'interdisciplinarité », dans *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 7, n° 1, octobre 2011, p. 49-64.

10. Linda Cardinal et Eloisa González Hidalgo, « L'Autonomie des minorités francophones hors Québec au regard du débat sur les minorités nationales et les minorités ethniques », dans *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 1, 2012, p. 52.

11. Raymond Breton, « Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants », dans *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, 1964, p. 193-205.

12. Raymond Breton, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires », *Sociologie et sociétés*, printemps, vol. xxiv, n° 1, 1994, p. 60.

13. Jean-Pierre Pichette, « Le Centre franco-ontarien de folklore et le Département de folklore

qu'a joué la fondation du Collège du Sacré-Cœur pour les Canadiens français de la région. Le collège, et par la suite l'Université de Sudbury et l'Université Laurentienne, ont longtemps été de véritables bassins culturels pour la communauté. Les retombées que l'on peut lui attribuer sont nombreuses, bien que l'influence directe du collège dans leur émergence puisse varier. Nommons, dans l'ordre de leur fondation, le Théâtre du Nouvel-Ontario (1971), le Centre franco-ontarien de folklore (1972), les concerts de la Nuit sur l'étang (1973), les Éditions Prise de parole (1973), et la Galerie du Nouvel-Ontario (1976). À vrai dire, cette histoire montre bien qu'une communauté qui en a la volonté peut se doter d'outils de préservation importants.

Le Centre franco-ontarien de folklore occupe une place importante dans cette entreprise de préservation et de diffusion de la culture. Son portail annonce :

Le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF) est aujourd'hui un chef de file dans le domaine de la conservation et du développement du patrimoine. Les travaux de son fondateur, le père jésuite Germain Lemieux, et la réalisation de l'Inventaire du patrimoine franco-ontarien, lui ont acquis une renommée enviable. Reconnu comme organisme provincial de patrimoine en 1991, le Centre a reçu le prix de Parcs Canada pour sa contribution à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine en 1996, et le prix Roger-Bernard en reconnaissance de trente ans comme chef de file dans le domaine du folklore et du patrimoine en 2002<sup>14</sup>.

Le CFOF a pour mission de faire la collecte, la préservation et la mise en valeur du patrimoine oral franco-ontarien. On trouve là un premier lieu d'intersection interdisciplinaire. Alors que la collecte du patrimoine se fait habituellement par les résidents d'une communauté ou par les universitaires, que la conservation des documents se fait par les centres d'archives et que la production d'événements culturels se fait par les centres culturels, le CFOF entrecroise ces divers domaines. Il est vrai que chacune des institutions nommées ci-dessus peut traverser les paramètres abstraits qui les dessinent. Là où le CFOF se distingue par contre, c'est que, lors de sa constitution, il s'est (délibérément ?) placé à l'intersection des trois spécialités.

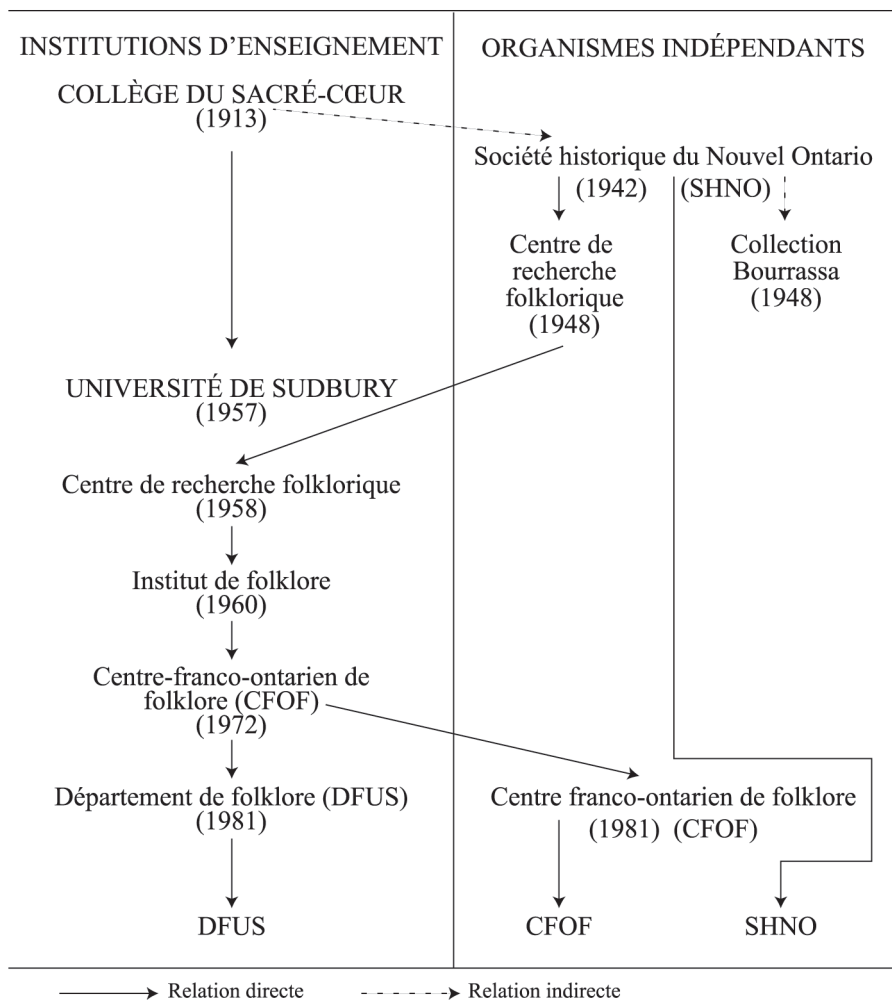
Cette mission que s'est donnée le CFOF a cependant des racines historiques qui permettent de mieux saisir les motivations de son fondateur. En effet, le CFOF est né en 1948 sous l'autorité de la Société historique du Nouvel-Ontario, qui, elle, est fondée en 1942. À l'époque, le CFOF est connu comme le Centre de recherche folklorique et il se voit intégré à l'Université de Sudbury en 1958. Ce n'est qu'en 1972 que le CFOF est incorporé comme centre communautaire,

de l'Université de Sudbury », dans *Quatre siècles d'identité canadienne*, sous la direction de René Dionne, Montréal, Éditions Bellarmin, 1983, p. 188.

14. « Historique », *Centre franco-ontarien de folklore*, page consultée le 7 juin 2013, <http://www.cfof.on.ca/node/19>.

après quoi il se dissocie de l'Université de Sudbury en 1981. Depuis, le CFOF maintient son autonomie institutionnelle, bien qu'il ait réintégré les locaux de l'Université de Sudbury en 2011. Pour mieux visualiser cette histoire, nous vous présentons le schéma 1, conceptualisé par Jean-Pierre Pichette<sup>15</sup>.

### ORGANIGRAMME



15. Jean-Pierre Pichette, *op. cit.*

Bien que ce portrait historique soit assez complet, il ne tient toutefois pas compte d'un élément clé de l'existence du Centre franco-ontarien de folklore, un élément que l'on pourrait qualifier d'essentiel, de formateur, voire même d'incontournable : le père Germain Lemieux. Lemieux est en effet le fondateur du Centre franco-ontarien de folklore. Comme pour toutes les institutions, le fondateur exerce une certaine influence sur le fruit de ses labours. Toutefois, il faut préciser que, dans le cas de Lemieux, l'influence est de taille étant donné son rôle actif et constant qui s'étendra de la première collecte en 1948, jusqu'au milieu des années 1990. L'intersection du C<sub>FOF</sub> est, à bien des égards, l'héritage même de Lemieux qui s'intéresse au folklore de prime abord comme élément pédagogique au début de sa carrière au Collège du Sacré-Cœur.

Le jeune prêtre arrive au Collège du Sacré-Cœur en 1941. Membre de la compagnie de Jésus depuis 1935, il est chargé d'un cours portant sur les institutions latines et grecques – dont le programme fait figurer divers passages de l'Iliade et de l'Odyssée. Par cet enseignement, les étudiants sont appelés à connaître les héros légendaires et rencontrent par la même occasion les dieux et les déesses grecs. Les exploits d'Hercule et les légendes de créatures mystérieuses et fantastiques sont donc à l'étude.

Le père Lemieux se donne comme mandat d'agrémenter ses cours. Il note plusieurs ressemblances entre la mythologie grecque et les contes et légendes de son enfance qui circulaient couramment au Canada français et il se met à utiliser ses souvenirs pour préparer ses leçons. Il renouvelle ainsi à sa façon les cours de rhétorique qui suscitent de plus en plus d'intérêt chez les étudiants franco-ontariens du Collège Sacré-Cœur<sup>16</sup>.

Pourrait-on voir là une première forme d'intersection disciplinaire ?

Par la suite, Lemieux approche la Société historique du Nouvel-Ontario et lui propose de mener une enquête portant sur le folklore dans la région. Il utilise ensuite les contes, légendes et chansons en salle de classe où, avec l'aide de ses étudiants, il les décortique pour en révéler le contenu, de même que les origines, qui remontent parfois jusqu'au Moyen-Âge<sup>17</sup>.

C'est Lemieux qui est à l'origine de la collecte de données qui forme la base de la collection d'archives du C<sub>FOF</sub>. C'est aussi lui qui, au fil de ses rencontres et de ses voyages, collectionnera les objets qui seront par la suite exposés dans le musée. Notons, au passage, que bon nombre de gens de la communauté s'y réfèrent comme étant « le musée du père Lemieux<sup>18</sup> ». C'est encore lui qui est à l'origine de la publication des 33 tomes de la collection

16. Julie Philippe-Shillington, « Le Centre franco-ontarien de folklore », *Encyclopédie du patrimoine culturel en ligne*, page consultée le 1 juin 2013.

17. *Ibid.*

18. Dans les salles d'entreposage, on retrouve par ailleurs, sur les notes ou les lettres qui accompagnent un don, la mention : « Don fait au père Lemieux pour son musée ».

*Les vieux m'ont conté.* On retrouve donc, au sein d'un même personnage, le fondateur, les trois axes qui seront à la base de l'intersection des disciplines du C<sub>FOF</sub>. Lemieux incarne à la fois le professeur et l'ethnologue, le muséologue et le conteur.

### **Un mandat à trois axes ou le couteau à triple tranchant**

On sait que cette évolution, d'un petit projet affilié à une toute jeune société historique, jusqu'à la création d'un centre de recherche, qui passe par une présence universitaire à une affirmation d'autonomie, est le résultat d'intérêts pluriels. Il s'agit d'un résultat qui découle d'un désir d'apprendre, de puiser ses connaissances dans la culture populaire, et de manifester, par le biais de cours universitaires, les leçons qu'on en a tirées. Mais c'est dans cette relation continue, entre le monde universitaire, axé sur la préservation et l'institutionnalisation de la connaissance, et le monde du folklore, la sphère dans laquelle on crée cette connaissance, que le père Germain Lemieux et ses alliés créent un centre culturel qui s'installe à la croisée des disciplines : collecte, préservation et diffusion du patrimoine. On observe aussi, par l'entremise du C<sub>FOF</sub>, une intersection entre la connaissance savante et la connaissance populaire.

### ***Le Centre franco-ontarien de folklore : un centre d'archives***

En plus des milliers d'enregistrements sonores de contes, de légendes et de chansons qu'il conserve, le C<sub>FOF</sub> a un inventaire du patrimoine franco-ontarien qui contient plus de 10 000 entrées et 23 500 photos sur le patrimoine agricole, religieux, civil et domestique, commercial, communautaire et industriel. La collection d'archives que renferme le C<sub>FOF</sub> fait de lui le troisième plus important centre d'archives de patrimoine oral français au Canada, après les Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval et le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Comme tout centre d'archives, le C<sub>FOF</sub> doit posséder les outils de préservation des documents, des bandes sonores et des enregistrements numérisés. Il doit connaître les droits de consultation, les droits d'auteur, ainsi que les droits de diffusion qui sont en constante évolution depuis l'ère de l'internet.

Le C<sub>FOF</sub> ouvre ses portes à de nombreux chercheurs, qui, au fil des ans, viennent consulter sa riche collection. Le centre inspire aussi des créateurs et des artistes, par l'entremise des archives, mais aussi des publications qui en découlent, notamment *Les vieux m'ont conté*. Ce rôle que jouent les archives dans la création littéraire et artistique offre un autre portrait de cette intersection disciplinaire, aussi inusitée soit-elle, puisque de nombreux conteurs, auteurs, comédiens, se sont sentis interpellés par les recherches effectuées par le centre et par son fonds d'archives. Nous pensons par exemple aux



œuvres d'art de Luc Robert, de Maurice Gaudreault et de Claire Guillemette-Lamirande, pour en nommer quelques-uns.

Le rôle de centre d'archives du Centre franco-ontarien de folklore, bien que ce soit l'élément qui en fait la renommée internationale, est parfois éclipsé par les deux autres éléments de son mandat.

### ***Le Centre franco-ontarien de folklore : un musée***

Le C<sub>FOF</sub> a aussi des milliers d'objets muséaux collectionnés par le père Lemieux et ses associés depuis au moins quarante ans. Ces objets sont variés. Ils sont parfois issus de la vie quotidienne, nous permettant de mieux comprendre l'histoire des paysans, ainsi que la vie des bûcherons et des trappeurs. Ils sont parfois créés par des conteurs, sous forme de maquettes ou avec des formes inusitées, comme les représentations de contes de Mon oncle Émile (Émile Maheu), fabriqués à partir de clous de chemin de fer. On y remarque parfois des éléments de la musique traditionnelle, de même qu'une impressionnante collection d'instruments de musique. Ce faisant, le C<sub>FOF</sub> doit donc se montrer habile dans la manipulation et la préservation de ces objets. Il doit aussi savoir comment entreposer et exposer ses objets. Pendant longtemps, le C<sub>FOF</sub> a exposé, en permanence, une partie de sa collection sous la forme d'un musée. Aujourd'hui, le C<sub>FOF</sub> privilégie davantage les expositions temporaires et estivales, et l'utilisation stratégique de ces objets pour appuyer la transmission du patrimoine oral.

### ***Le Centre franco-ontarien de folklore : un diffuseur***

Le Centre franco-ontarien de folklore joue aussi le rôle de diffuseur, en ce sens qu'il s'est donné comme mandat de faire la promotion du patrimoine oral. La diffusion se fait de plusieurs façons : la publication des 33 tomes de la collection *Les vieux m'ont conté* en est un exemple. La présentation d'expositions au musée est également une forme de diffusion du savoir. Le Centre franco-ontarien de folklore organise aussi des événements, dont certains sont annuels, et il gère une programmation par laquelle il fait la promotion du patrimoine oral.

À titre d'exemple, nous examinerons l'année 2012-2013, au cours de laquelle 15 338 personnes ont profité des activités organisées par le C<sub>FOF</sub> : 11 000 personnes ont participé au Salon du livre du Grand Sudbury où le C<sub>FOF</sub> présentait, de façon constante, des contes liés aux objets muséaux ; 1 024 spectateurs et 88 jeunes comédiens de neuf communautés nord-ontariennes se sont regroupés lors de leur pièce de théâtre, inspiré des contes de Ti-Jean ; 2 584 personnes ont participé aux activités de la Saint-Jean de Sudbury, une des importantes fêtes calendaires qu'organise le C<sub>FOF</sub> avec les autres organismes membres du comité organisateur ;

458 individus ont participé aux soirées de contes et aux soirées de chansons traditionnelles, et plus de 260 personnes ont appris à transmettre les contes et les légendes de nos ancêtres au cours des ateliers organisés par le C<sub>FOF</sub>.

L'importance de cette programmation culturelle réside dans le mandat du C<sub>FOF</sub>, certes, mais aussi dans une prise de conscience qui s'est effectuée au cours des dernières années : à savoir que la pérennité du patrimoine oral passe par la performance ; et que l'art de conter est un patrimoine oral vivant qui se transmet par la formation, la pratique et la diffusion. Cette prise de conscience, aussi récente soit-elle, a été largement influencée par le départ de deux personnages clés du centre, soit le père Germain Lemieux et Mon oncle Émile (qui jouait le rôle de conteur en résidence). Ces décès ont confirmé que l'art de conter gagnerait peut-être à se doter d'une structure, ou du moins d'une sorte d'appui, afin d'encourager les membres de la communauté à s'intéresser à cette forme d'art.

Les visites et les ateliers du C<sub>FOF</sub> correspondent donc à ces objectifs doubles de préservation et de diffusion en dispensant des ateliers de contes et d'histoires, ainsi que des expositions d'objets muséaux accompagnés de conteurs, et des activités intergénérationnelles et interculturelles qui se produisent partout en Ontario. Il va sans dire que cet organisme, en raison de son mandat, doit continuellement créer des liens entre des disciplines assez différentes, en théorie et en pratique.

### **Expériences et bonnes pratiques**

Avec un mandat qui répond à plusieurs objectifs, voire même à plusieurs principes philosophiques, le Centre franco-ontarien de folklore s'est positionné de façon à devoir jongler avec des domaines qui relèvent de la spécialisation d'autres centres ou d'autres groupes : les grands musées, les musées locaux, les centres d'archives universitaires, les centres et chaires de recherche, les diffuseurs et les grands festivals. Cet effort d'équilibre n'est pas facile et le Centre franco-ontarien de folklore subit souvent les conséquences de sa structure. Voici quelques exemples qui illustrent bien notre propos. Bien qu'il se positionne comme un musée de l'oralité, il n'est toujours pas reconnu par la province de l'Ontario comme étant un musée en raison des critères établis par la province, et ce même lorsqu'il exposait ses objets de collection en permanence. Si le fédéral finance une partie de son travail archivistique, les archives étant, rappelons-le, la raison d'être du centre, il reçoit néanmoins davantage de revenus de la part de ce palier gouvernemental pour la diffusion du patrimoine par ses activités communautaires.

Ajoutons à cette dynamique complexe l'apport de la communauté, de la région, et de la province. Le C<sub>FOF</sub> se situe à Sudbury et a effectué une bonne partie de sa collecte dans la région du Nouvel-Ontario. Toutefois, il

se doit de représenter le folklore partout en Ontario, ce qui le mène à devoir tenir compte de certaines attentes et d'exigences qui sont parfois contradictoires. Comment offrir des services pour une communauté spécifique, soit Sudbury, la communauté d'attache du C<sub>FOF</sub>, et exporter ses services sur tout un territoire, à toute une communauté reconnue pour sa présence parsemée à l'intérieur d'une vaste province<sup>19</sup> ? Le C<sub>FOF</sub> se trouve souvent confronté à ces contradictions.

À l'extérieur des événements culturels rassembleurs, le C<sub>FOF</sub> ne bénéficie pas d'une structure qui facilite ou favorise l'accueil des chercheurs. À l'instar des chaires de recherche, qui peuvent attirer des chercheurs postdoctoraux, par exemple, ou des centres de recherche universitaires qui bénéficient de nombreux employés et étudiants, le C<sub>FOF</sub> se retrouve en marge de ces institutions, tant par sa structure que par son financement. Ainsi, il peut difficilement trouver du financement pour la recherche comme le font les universités et les centres de recherche. Il n'est, par ailleurs, pas éligible aux demandes du CRSH. L'idée même de dépenser du temps et de l'énergie à entreprendre ces projets indépendamment de partenariats avec les institutions reconnues pour leur intérêt en recherche serait mal venue.

Le C<sub>FOF</sub> peut difficilement résider à l'intersection disciplinaire, gérer l'ensemble de ses défis, s'il ne se dote pas de partenariats. Afin d'assurer sa « capacité de moduler les diverses composantes de la vie des individus et donc d'avoir une pertinence et une signification pour leur condition matérielle, sociale et culturelle [et dans le but] de répondre aux aspirations identitaires des individus », comme l'exige le concept de la complétude institutionnelle, le C<sub>FOF</sub> doit s'associer à d'autres organismes qui se spécialisent dans les divers axes de sa mission. Il doit nécessairement faire appel aux experts en travail archivistique de l'Université de Sudbury, de l'Université Laurentienne, de l'Université Laval, du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa quand il fait face à des questions importantes concernant ses archives. Il doit travailler avec ces institutions afin de consolider les archives pertinentes à la communauté franco-ontarienne, voire à la communauté canadienne-française, même si cela se traduit tout simplement par la création d'un catalogue interinstitutionnel en ligne. Dans un monde de plus en plus informatisé, il importe au C<sub>FOF</sub> de se faire connaître auprès des grandes institutions en raison de sa vaste collection en archives et de sa place dans l'histoire des Canadiens français.

---

19. Selon Anne Gilbert, cette fragmentation se vérifie par la grande dispersion des écoles franco-ontariennes. Voir Anne Gilbert, « Les Espaces de la francophonie ontarienne », dans *Francophonies minoritaires au Canada*, sous la direction de Joseph-Yvon Thériault, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 55-75.

Le Centre franco-ontarien de folklore doit aussi travailler avec les programmes universitaires en folklore dans le but d'accroître ses collections et de poursuivre la mission originale de son fondateur, le père Germain Lemieux. De plus, il importe pour le C<sub>FOF</sub> d'ouvrir ses horizons et de regarder au-delà de la communauté franco-ontarienne d'origine canadienne-française afin de travailler avec d'autres groupes minoritaires qui partagent le même intérêt pour la préservation de sa culture et son patrimoine oral : les Premières Nations, la Nation métisse de l'Ontario et les communautés immigrantes. En situation minoritaire nous mesurons la fragilité de notre existence et valorisons davantage la pertinence de la collecte, de la conservation et de la diffusion de notre patrimoine, du moins, en principe. Ainsi, si les futures collectes de notre patrimoine propre s'avèrent difficiles, les projets de partenariat avec d'autres groupes minoritaires figurent parmi les bonnes pratiques.

Ce partenariat avec le monde universitaire, dont nous soulignons ici l'importance, a été grandement facilité en réaménageant les bureaux du C<sub>FOF</sub> dans l'édifice de l'Université de Sudbury. Le centre rapproche non seulement ses archives de celles du département de Folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury, mais il rend ses archives et ses collectes plus accessibles aux étudiants universitaires. Déjà, les avantages de cette décision se font voir par la croissance continue de la demande pour des ateliers de formation au sein de divers programmes d'enseignement, notamment en folklore et en théâtre. De plus, le département de Folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury et le C<sub>FOF</sub> ont collaboré cette année à l'élaboration d'une exposition muséale estivale mettant en vedette les objets de la collection du C<sub>FOF</sub>, en s'appuyant sur le travail d'étudiants de ce département.

Enfin, il y a les partenariats communautaires. Depuis 2008, le Centre franco-ontarien de folklore est membre fondateur du Regroupement des organismes culturels de Sudbury (ROCS). En coalition avec sept autres organismes artistiques et culturels de la région du Grand Sudbury, soit le Théâtre du Nouvel-Ontario, le Salon du livre du Grand Sudbury, les Éditions Prise de parole, le Carrefour francophone, la Galerie du Nouvel-Ontario, les Concerts 5-Penny New Music Concerts et la Nuit sur l'étang, le C<sub>FOF</sub> s'assure de travailler avec ses pairs à faire de la promotion et de la diffusion des arts et de la culture. Le comité de la Saint-Jean, qui regroupe plus de dix-neuf organismes de la communauté de Sudbury, est un autre exemple de partenariat qui a pour objectif d'assurer une diffusion des arts et de la culture. Sa collaboration avec le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) est aussi un exemple d'un partenariat qui permet au C<sub>FOF</sub> de faire la diffusion du patrimoine oral dans une perspective multiculturelle sans nécessairement être expert à tous les niveaux – le CIFS assure les expertises en contes africains et internationaux, alors que le C<sub>FOF</sub> le fait pour les contes franco-ontariens.

Les projets entrepris avec le Cercle des conteurs et des conteuses de l'Est de l'Ontario, et la création du Cercle du patrimoine oral franco-ontarien à Sudbury sont de belles occasions pour la diffusion et la préservation du conte et surtout de l'art de conter. On peut croire que si les projets de développement se poursuivent ailleurs en province, la mission de conservation et de diffusion du patrimoine oral sera bien réussie au moyen de tels partenariats.

## Conclusion

Le concept de l'intersection disciplinaire nous est apparu plus qu'adéquat pour comprendre l'évolution du Centre franco-ontarien de folklore et le rôle que diverses disciplines ou diverses sphères d'expertise y ont joué. Le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF) est une intersection entre le patrimoine immatériel, matériel et la culture populaire. Il est le résultat de l'intersection entre la connaissance savante et la connaissance populaire, et ce, dès ses balbutiements en la personne du père Germain Lemieux, s.j. Le CFOF est la conséquence d'un mandat triple, d'un triptyque, d'où découle une intersection entre la collecte, la préservation et la diffusion du patrimoine oral. Lorsque le père Lemieux commence la collecte du patrimoine oral en 1948, son objectif principal était d'empêcher que le patrimoine oral des Franco-Ontariens du Nouvel-Ontario ne sombre dans l'oubli<sup>20</sup>. L'intersection qui en a été le fruit s'est formée de façon organique et naturelle, en fonction des besoins exprimés par la communauté, certes, mais d'abord et avant tout, en raison de l'homme fondateur qui saisit ces besoins. D'année en année, il y a des projets, des initiatives personnelles ou communautaires qui sont mis en marche dans des communautés diverses, mais qui ne perdurent pas. Ce ne sont que celles qui savent répondre aux critères de la complétude institutionnelle qui se pérennisent dans le temps, un accomplissement dont le CFOF peut se vanter parce qu'il répond et continue de vouloir répondre aux aspirations matérielles, sociales et culturelles, par la collecte, la préservation et la diffusion du patrimoine franco-ontarien.

Au fil des ans, le CFOF a poursuivi son travail qui le place à l'intersection de diverses disciplines, et il le fait grâce à ses partenariats. Le CFOF se renouvelle constamment par ses relations avec autrui, par ses relations avec les experts des divers domaines dans lesquels il déploie son activité : de l'Université de Sudbury aux divers consultants en travail archivistique, du département de théâtre aux cercles de conteurs, et, finalement, aux organismes communautaires qui partagent le même intérêt de desservir sa population.

20. Le père Lemieux voulait « [...] sauver de l'oubli des milliers de documents oraux emmagasinés dans la mémoire de nos pionniers franco-ontariens ». Cette citation, qui se trouve dans Jean-Pierre Pichette, *op. cit.*, est tirée de Germain Lemieux, « La Documentation orale au Nouvel Ontario », dans *Situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, sous la direction de Pierre Savard, Montréal et Ottawa, ACFAS et CRCCF, 1975, p. 4.

Cette étude de cas, qui porte sur l'intersection disciplinaire, se proposait aussi de présenter les avantages et les désavantages que doit surmonter un organisme sans but lucratif qui se place à la croisée des chemins, entre le monde de la recherche universitaire, la communauté, le devoir de préservation et l'imposant besoin de diffusion du patrimoine oral franco-ontarien. L'étude du cas du CFOF témoigne du fait que les intersections disciplinaires ne sont pas uniquement un défi pour les universitaires et que, malgré certains obstacles, les spécialisations et les partenariats servent de renfort.

Ainsi, nous souhaitons que ce portrait du rôle que joue la rencontre des disciplines au sein du CFOF montre, comme on le voit dans de nombreuses autres situations sociales, que la complexité de la réalité transcende les questions de discipline. Qui plus est, les disciplines universitaires, de nature souvent statique, viennent parfois encadrer (ou même recadrer) une vision polymorphe et organique qui provient de l'expérience, tout comme de l'expertise. Ainsi, le CFOF, comme bien d'autres organismes à but non lucratif et organismes culturels, doit se situer entre la conservation et la création, et donc en mouvement, avec une certaine fluidité lui permettant de s'adapter, de s'ajuster, et, par là, de perdurer.